



Du 28 mai 2025

## District de Savoie de Football

B.P. N° 401 - 73004 CHAMBERY CEDEX

Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81

Email : district@savoie.fff.fr

Site : <http://savoie.fff.fr>

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Samedi 21 juin 2025 à 15h30

à UGINE - Salle Festive

14h00

- Accueil des clubs
- Remise des documents pour la nouvelle saison
- Règlement des cotisations District: 140 € et Règlement secrétariat : 195 € soit un chèque ou un virement de 335€

15h30

- Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président du District
- Allocution du Président du Club de l'AS D'UGINE
- Allocution de Monsieur le Maire d'UGINE
- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue à VILLARGONDAN le 22 juin 2024
- Approbation du compte-rendu du Secrétaire Général et des Commissions de la saison 2024/2025
- Présentation du Budget Prévisionnel et des Tarifs 2025/2026
- Examen des voeux

Pause de quelques minutes

- Questions Diverses qui devront avoir été déposées par **ÉCRITS sur feuille à EN-TETE du club avant le 2 juin 2025**
- Prise de paroles du Président de LAURAFOOT ou de son représentant et des différentes personnalités
- Remise du challenge Robert TARTARAT
- Remise des médailles de Ligue et de District
- Remise des Fanions aux clubs champions et les Ballons d'Honneur
- Allocution et Clôture de l'Assemblée Générale par le Président du District
- Vin d'honneur offert par la municipalité suivi du repas

Vin d'honneur et repas vers 20 heures

**PRESENCE OBLIGATOIRE DES CLUBS  
AMENDE DE 140 € EN CAS D'ABSENCE**

## SOMMAIRE

Comité Directeur .....	page 2	Commission Féminines .....	page 21
Secrétariat .....	page 3	Commission Fair Play .....	page 22
Trésorerie .....	page 4	Commission Technique.....	pages 23 à 25
Commission Délégations .....	page 4	Commission des Règlements .....	page 26 à 27
Commission FMI .....	pages 5 à 6	Commission d'Appel Disciplinaire .....	page 27
Commission Sportive .....	pages 7 à 9	Commission des Arbitres .....	pages 28 à 30
Commission des Jeunes .....	pages 10 à 16	Commission de Discipline .....	pages 31 à 34
Commission Futsal .....	page 17	Annexes : .....	page 35
Commission des Coupes .....	pages 18 à 20		





# Foot SAVOIE

PV N° 722 du 28 mai 2025



## COMITÉ DIRECTEUR

Lundi 26 mai 2025

### A L'INTENTION DE TOUS LES CLUBS – Assemblée Général du District

L'Assemblée Général du District

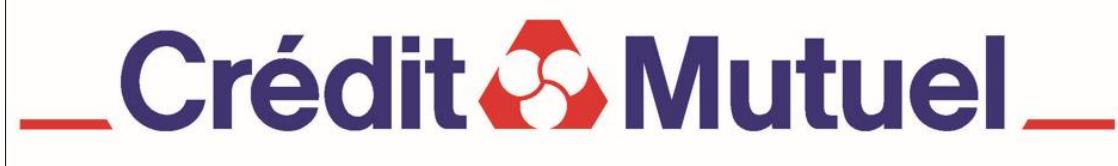
aura lieu le samedi 21 juin 2025 a la salle festive d'UGINE.

les clubs désirant déposer des vœux afin d'améliorer certains règlements du district sont priés de les transmettre sur papier entête de leur club avant le 2 juin 2025 à 12h00.

il en est de même pour ceux qui désirent poser des questions diverses.

### LUTTE CONTRE LA VIOLENCE

Voir en annexe une décision de justice.





# Foot SAVOIE

PV N° 722 du 28 mai 2025



## SECRÉTARIAT

Lundi 26 mai 2025

### Correspondances Reçues

Courriers reçus du 19 Mai 2025 au 26 Mai 2025

### Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

#### Courrier Divers :

AIX F.C.(2) - GAUTIER Antony - U.S. LA MOTTE SERVOLEX - COGNIN SP. - US PONTOISE - Sylvie CASSAZ - A.S. NOVALAISIENNE -- U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE

#### Commission des Règlements :

ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE - F.C. DU NIVOLET

#### Commission d'Appel Disciplinaire :

COGNIN SP

#### Commission Sportive:

A.S. DE BARBERAZ (2) - AIX F.C. (3) - CLUB SPORTIF DE BELLEYSAN (2) - SECTION FOOTBALL - GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD (2) - F. C. CHAMBOTTE - CS Belley - A.S. MONT JOVET BOZEL - U.S. LA RAVOIRE (4) - ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY (3) - F. C. CHAMBOTTE (3) - U.S. CHARTREUSE GUIERS - U.S.C. AIGUEBELLE -ENT.S. - CHAMBERY SPORT 73 - F.C. VILLARGONDAN - ENT. FOOTBALL CHAUTAGNE - A.S. LA BRIDOIRE – FC HTE TARENTAISE – AS D'UGINE – CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL – CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL – GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE –ET. S LE BOURGET DU LAC – US DOMRSSIN – US GRIGNON

#### Commission De Discipline:

#### Courrier :

MONTMELIAN A. - C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE – ABADDAR Salim – CHARTREUSE GUIERS

#### Rapport :

LECHALARD Martine - Rémi BENOIT – Benoit TASSARD

#### Commission Des Arbitres:

Nathan VANDURME - Djiga NGOM - J. Pierre BUTEL- Michel CHEVALLIER (2) - Esat YILDRIM - APREMONT FC - Bilel CHAFAI

#### Commission des Coupes:

FC DE HAUTE TARENTAISE - U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE – FC DU NIVOLET

#### Commission Ethique et Incivilité :

F.C. BELLE ETOILE MERCURY - US PONTOISE - ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY - F.C. VILLARGONDAN - GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD

#### Commission FMI :

F.C. VILLARGONDAN - ENT. FOOTBALL CHAUTAGNE- GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD



# Foot SAVOIE

PV N° 722 du 28 mai 2025



## TRÉSORERIE

Mercredi 28 mai 2025

**SOMMES DUES AU 30 AVRIL 2025**

✓ COGNIN SP :

Annulation du chèque de 333 € du 21/05 et règlement par virement de 333 € le 27/05/2025.

## COMMISSION DÉLÉGATIONS

Président : Jérôme SPADA

Lundi 26 mai 2025

**Responsable des Désignations :**

Jérôme SPADA Tel : 06 76 04 25 57

Toute demande de délégué pour un match **doit impérativement se faire avant le lundi 18h00**,  
Précèdent la rencontre.

**Ce délai dépassé votre demande ne sera pas prise en compte.**

Cette demande doit être faite via l'adresse officielle du club : **n°affiliation@laurafoot.net**

Et renvoyer au District de Savoie avec le fichier Excel ci-joint :

### DEMANDE DE DÉLÉGUÉ PAR LES CLUBS

Où

<https://savoie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/106/2022/09/DEMANDE-DE-DELEGUE-PAR-LES-CLUBS-3.xlsx>



# Foot SAVOIE

PV N° 722 du 28 mai 2025



## COMMISSION FMI

Président : Patrick JANET 06 64 26 44 76

Lundi 26 mai 2025

Président : Patrick Janet 06.64.26.44.76

Membre : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Mail : [savoiefmi@outlook.fr](mailto:savoiefmi@outlook.fr)

### F.M.I. MATCH U13 NIVEAU D3 : FONCTIONNEMENT AVEC LA FMI

TROP DE CLUBS ne font pas le nécessaire :

En cas d'annulation du match vous trouverez plus loin la procédure pour match non Joué

En cas de problèmes rencontrés avant le jour du match, le jour du match sur l'utilisation de la tablette,  
Vous devez nous contacter afin de trouver une solution au Problème.

Et si pas de solution trouvée, vous devez faire un rapport d'incident FMI

[document-absence-FMI-2024-2025.pdf](#)

Comme indiqué dans commission U13, les absences de FMI non justifiées ou non recevables feront l'objet d'amendes

### INSTALLATION DE L'APPLICATION FMI PLUS DISPONIBLE SUR PLAY STORE

Retrouvez quelques explications pour installer l'application FMI sur les tablettes récentes qui indiquent que l'application n'est plus disponible sur le store officiel de Google. (PLAY STORE)

Il faut pour cela télécharger et installer le fichier d'installation (apk) de l'application FMI.

- [Télécharger le lien APK \(cliquer sur le lien\)](#)

Pour installer cette application, vous devez autoriser l'installation des applications inconnues via le navigateur de votre tablette.

Voici la procédure pour certaines tablettes, d'autres procédures devront être utilisées ..

1. Paramètres
2. Applis et notifications
3. Préférences avancées
4. Accès spécifiques des applications
5. Installation d'applications inconnues
6. Sélectionner « Chrome »
7. Autoriser cette source



# Foot SAVOIE

PV N° 722 du 28 mai 2025



## F.M.I. RAPPEL

En cas de problèmes rencontrés avant le jour du match, le jour du match sur utilisation de la tablette, vous devez nous contacter afin de trouver une solution au problème.

**L'utilisation de la FMI est : OBLIGATOIRE**

## FMI PROCÉDURE MATCHS NON JOUÉS

RAPPEL : tout match proposé doit faire l'objet d'une intervention.

Dans le cas de forfaits ou de terrain impraticable : vous devez remplir la FMI

Pour cela vous disposez d'une procédure disponible sur le site

Vous trouverez le lien ci-joint.

[PROCEDURE-FMI-MATCH-NON-JOUE-.pdf \(fff.fr\)](PROCEDURE-FMI-MATCH-NON-JOUE-.pdf (fff.fr))

## FMI PROCÉDURE D'EFFACEMENT DONNÉES ET CACHE

Afin d'améliorer l'utilisation de l'application FMI sur la tablette, nous vous préconisons d'utiliser la procédure d'effacement des données ci-jointe.

[FMI\\_procedure\\_effacement-données-et-cache.pdf \(fff.fr\)](FMI_procedure_effacement-données-et-cache.pdf (fff.fr))

## FMI DOCUMENTATION

Je vous rappelle que sous les onglets PRATIQUE/FMI vous trouverez des documents pouvant vous aider dans la gestion de la FMI.

Et sur internet dans assistance FMI (adresse <HTTPS://fmi.fff.fr/assistance/>) vous trouverez des informations importantes comme le guide utilisateur ainsi que la configuration minimale des tablettes.





# Foot SAVOIE

PV N° 722 du 28 mai 2025



## COMMISSION SPORTIVE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

### SÉNIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du lundi 26 mai 2025

Présents : Cédric YSARD

Excusés : Sauveur MICALLEF, Jacky GACHET

## COURRIERS CLUBS

A.S BOZEL : lu et noté concernant les tarifs des forfaits D5, une explication vous a été donnée par la trésorerie.

Hte TARENTAISE2 : lu et noté, forfait D4B journée du 25 mai 2025.

US GRIGNON2 : lu et noté, forfait D5C journée du 25 mai 2025.

AS UGINE : lu et noté, forfait D2 journée du 25 mai 2025.

FC VILLARGONDRAZ 2 : lu et noté, prise en compte du forfait de votre adversaire en D4B du 25 mai 2025.

US LA Ravoire 1 : lu et noté, constate l'absence de son adversaire en D2

Le 25 mai 2025.

Reçu feuille de match papier suite à un problème avec FMI

EF CHAUTAGNE 2 : lu et noté, signale problème FMI, en attente de confirmation de l'arbitre (et éventuellement de l'adversaire).

AS LA BRIDOIRE 1 : lu et noté, les 2 dernières journées se sont déroulées le même jour.

Cependant concernant la D4, le nombre d'équipes dans chaque poule était différent, le calendrier des journées était donc différent.

US CHARTREUSE GUIERS 2 : lu et noté les classements définitifs et officiels paraîtront ultérieurement.

## NOTES AUX CLUBS

En attente feuille de match journée du 25 mai 2025, à fournir avant le 02 juin 2025 :

AS BRIDOIRE2 / C.S.F.73 D5B

ENT F CHAUTAGNE 2/ ENT VAL D'HYERES 3 D5B

En attente d'explications :

CA YENNE 1 : concernant la rencontre du 25 mai 2025 en D2.



# Foot SAVOIE



## PV N° 722 du 28 mai 2025

Mme FONTI Sandra : Arbitre de la rencontre D5B EF CHAUTAGNE2/ ENT VAL D'HYERES 3 du 25 mai 2025, La commission vous demande des explications écrites sur le non-fonctionnement de la FMI pour le 02 juin 2025.

Mr AYARI Mohamed : Arbitre de la rencontre D5B A. S LA BRIDOIRE2/ CHAM.SPORT 2 du 25 mai 2025. La commission vous demande des explications écrites sur le non-fonctionnement de la FMI pour le 02 juin 2025.

### MATCH COMMISSIONS COMPÉTENTES

#### Commission Règlement : En attente de décision

Match D2 N° 28650242 du 18 mai 2025 U.S LA MOTTE SERVOLEX2 /AS UGINE1

#### Commission Règlement : En attente décision

Match D5C N°53187054 du 25 mai 2025 AS HTE COMBE SAVOIE2/U.OA 3

### HOMOLOGATION

#### Article 39-4 Règlement du District : (Forfait)

Rencontre N°53186138 D5A Printemps du 18 mai 2025

HFCC 2 / A.S BOZEL 2

3ème Forfait du club AS BOZEL2 (Amende 260€ DISTRICT)

Résultat du match :

HFCC 2 :	0 but,	3pts
A.S BOZEL 2 :	0 but,	- 1 pt

#### Article 39-4 Règlement du District : (Forfait)

Rencontre retour N°53187051 D5C Printemps du 18 mai 2025

ST MICHEL 2/ U.OA3

1<sup>er</sup> Forfait du club U.O.A 3 (Amende 175€ district)

Résultat du match :

St MICHEL 2 :	0 but,	3pts
U.O.A 3 :	0 but,	-1 pt

Match retour (D5C) le 18 mai 2025 à 12H45, ST MICHEL 2/ U. OA 3

le club ST MICHEL s'étant déplacé au match aller le 13 avril 2025, le club U.O.A 3 suite au 1<sup>er</sup> forfait, doit indemniser 70 Kms x2= 140€. Une fiche navette sera éditée pour créditer le compte de St MICHEL.

#### Article 39-4 Règlement du District : (Forfait)

Rencontre retour N° 28655627 D4B du 18 mai 2025

AS MONTAGNY1/ C.A. MAURIENNE2.

1<sup>er</sup> Forfait du club C.A.M 2 (Amende 175€ DISTRICT)

Résultat du match :

A.S MONTAGNY1 :	3 buts,	3 pts
C.A MAURIENNE2 :	0 but,	-1 pt

Le club de AS Montagny s'étant déplacé au match aller le 01 décembre 2025, le club CAM2 suite au 1<sup>er</sup> forfait doit indemniser 92Kms x2=184€.

Une fiche navette sera éditée pour créditer le compte de A.S Montagny.

Aucun contact téléphonique ou mail de la part du club C.A M 2 à un membre de la commission sportive comme le prévoit le règlement. Amende suivra à la trésorerie.



# Foot SAVOIE



PV N° 722 du 28 mai 2025

---

## Article 39-4 Règlement du District (Forfait)

Rencontre retour N° 53187050 D5C du 18 mai 2025

AS HTE COMBE2 /FC LA ROCHELLE 2.

3ème Forfait du club FC LA ROCHELLE2 (Amende 260€ DISTRICT)

Résultat du match :

AS HTE COMBE2 :	3 buts,	3 pts
F.C LA ROCHELLE 2 :	0 but,	-1 pt

Le club de HTE COMBE2 s'étant déplacé au match aller le 13 AVRIL 2025, le club FC La Rochelle2 suite au 3ème forfait doit indemniser 25 Kms x 2 =50€

Une fiche navette sera éditée pour créditer le compte de AS HTE COMBE.

Aucun contact téléphonique ou mail de la part du club de La Rochelle à un membre de la commission sportive comme le prévoit le règlement. Amende suivra à la trésorerie.

## Commission Règlement :

Match D4B N°28655624 du 11 mai 2025 C.A. MAURIENNE 2 / U.O. ALBERTVILLE 2

Résultat du match perdu par pénalité C.A. M 2 sans report de points

U.O. ALBERTVILLE 2 :	1 but,	0 pt
C.A MAURIENNE 2 :	0 but,	-1 pt

## Commission Règlement :

Match D2 N°28650236 du 11 mai 2025 U.S LA MOTTE SERVOLEX 2 / C.A YENNE 1.

Résultat confirmé du match :

US LA MOTTE SERVOLEX2 :	2 buts,	1pt
CA YENNE 2 :	2 buts,	1 pt

---

## **JOURNÉE FORFAIT**

---

Rencontre N° 28650244 D2 du 25 mai 2025 A.S UGINE1/ ENT F CHAUTAGNE 1

Match retour 1<sup>er</sup> Forfait A.S UGINE1 (Amende 175 € District)

Article 39-4 Règlement du District (g)

Une fiche navette sera établie pour la trésorerie.

Rencontre N° 28650247 D2 du 25 mai 2025 US LA RAVOIRE1/CA YENNE1

Match retour 1<sup>er</sup> Forfait CA YENNE 1 (Amende 175 € District)

Article 39-4 Règlement du District (g)

Une fiche navette sera établie pour la trésorerie

Rencontre N° 28655712 D4B du 25 mai 2025.

FC VILLARGONDRAZ/ HTE TARENTAISE 2

Match retour 2<sup>ème</sup> forfait HTE TARENTAISE 2 (Amende 205€ DISTRICT)

Article 39-4 Règlement du District (g)

Une fiche navette sera établie pour la trésorerie.

Rencontre N°53187055 D5C du 25 mai 2025

F.C LA ROCHELLE2 / US GRIGNON 2

Match retour 1<sup>er</sup> forfait US GRIGNON 2 Amende 175€ District)

Une fiche navette sera établie pour la trésorerie



# Foot SAVOIE

PV N° 722 du 28 mai 2025



## COMMISSION DES JEUNES

Président : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

**U20**

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Réunion du lundi 26 mai 2025

## PROGRAMMATION CHAMPIONNAT

Afin de faire une évaluation pour la saison 25/26 veuillez nous préciser les équipes qui pensent jouer la prochaine saison. « Ceci n'est pas un engagement définitif « Nous envoyer un mail AVANT le 16 juin  
MERCI D'AVANCE

## COURRIERS RECUS

Prévisionnel équipes U 20 reçus FC-CHAMBOTTE / ENTS-DRUMETTAZ MOUXY

## CHAMPION 2024/2025

Félicitations au **FC-BEM (FC BELLE ETOILE MERCURY)** pour son excellente saison avec 1 seul match perdu et pas moins de 101 buts marqués **BRAVO.**

Veuillez confirmer par mail au district si vous accepté la montée en ligue.



Sérigraphie - Flocage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. [jpcreation@jpcreation.fr](mailto:jpcreation@jpcreation.fr)



# Foot SAVOIE

PV N° 722 du 28 mai 2025



**U17**

Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

**Lundi 26 mai 2025**

TOUS les matchs sont programmés à **15H00** et ne peuvent être retarder que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUB [avec accord des deux clubs concernés](#).

## NOTE AUX CLUBS

### RAPPEL IMPORTANT

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.

Tout manquement au règlement sera amendé.

### IMPORTANT RAPPEL

IL EST OBLIGATOIRE DE NOTER LE N° DU MATCH, CATEGORIE POUR CHAQUE COURRIER SANS CELUI-CI LE COURRIER NE SERA PAS VALIDE.

### LIEUX ET HORAIRES DES MATCHS

Les matchs U 17 du CA MAURIENNE se joueront stade GAVARINI

Les matchs de DRUMETTAZ-MOUXY se joueront à 16H30 à DRUMETTAZ-MOUXY

Les matchs U17 de CHAMBOTTE se joueront toute la saison à LA BIOLLE

Les matchs de la JS CHAMBERIENNE se joueront au stade LEVEL

LA RAVOIRE tous les matchs se joueront à 16H30 au stade M. BASSET

UO ALBERTVILLE tous les matchs se joueront à 17H00 stade H. DUJOL (SAUVAY)

### MODIFICATIONS DU WEEKEND

N°53190890 AIX FC 1- US LA MOTTE SERVOLEX 1 1<sup>re</sup> jouera à 15H00 au stade FORESTIER

N°53190891 GJ LA SAVOYARDE1- FC BELLE ETOILE MERCURY se jouera à 14H00 à LAISSAUD

N°53190219 ENT CHAUTAGNE CULOZ 1 – FC ST BALDOPH se jouera à 10H00 à CHINDRIEUX

N°53190220 FC DU NIVOLET 2 – US LA RAVOIRE se jouera à 12H30 à ST ALBAN LEYSSE – Stade des BARRILLETTES

N° 53190450 ENT VAL D HYERE 1- GJ LA SAVOYARDE 2 se jouera à 15H00 à VIMINES

### LE 29 MAI 2025

N° 53190537 Match retard AS BOZEL- US CHARTREUSE se jouera à 15H00.



# Foot SAVOIE

PV N° 722 du 28 mai 2025



**U15** Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Lundi 26 mai 2025

## COURRIERS REÇUS DES CLUBS

PLANNING DES CLUBS ET LIEU DES RENCONTRES.

ENT. CHAUTAGNE / F.C. AIX/ENT. VAL D'HYERES/ U.S. LA MOTTE

## MATCHS AVEC DATES MODIFIES PROGRAMMES 2025

### D.2.

Match N°. 53266601. U.S. LA MOTTE SERVOLEX 2 / BAUGES F.C. 1. Match inversé. Se joue à 10h00 : le **15 juin 2025**. Stade André THUNOT à LESCHERAINES.

### D.3. POULE B.

Match N°. 53237631. J.S. CHAMBERIENNE 1 / ENT.S. DRUMETTAZ. **Reporté au Dimanche 08 juin**

Match N°. 53237610. CHAMBERY SPORT 73 1 / J.S. CHAMBERIENNE 1. Se joue au stade BOUTRON à 10 h. Le **samedi 14 juin 2025**.

Match N°. 53237617. ENT.F.C. MAURIENNE 1 / U.S. CHARTREUSE GUIERS 2. Se joue le **samedi 07 JUIN 2025 à 10H00**.

### D.3. POULE C.

Match N°. 53237738. AIX F.C. 3 / ENT. VAL D'HYERES 1. **Reporté au mercredi 04 juin. À 17h30.**

Match N°. 53237724. E.S. TARENTAISE 1 / G.J LA SAVOYARDE 2. Ce match est reporté. Accord des deux Clubs pour jouer le **samedi 07 JUIN 2025**.

## JOURNÉE 9 DU 1 JUIN 2025

### D.2.

Match N°. 53266588. ENT. CHAUTAGNE 1 / BAUGES F.C. 1. Se joue au stade de CHINDRIEUX

Match N°. 53266590 U.S. LA MOTTE SERVOLEX 2 / MAURIENNE C.A. 1 Se joue le **samedi 31 mai à 14H00**.

Stade Raoul VILLOT terrain synthétique à LA MOTTE SERVOLEX.

### D.3. POULE A.

Match N°. 53272167. FC DU NIVOLET 3 / COGNIN SP. Se joue au stade Lambert à BASSENS.

### D.3. POULE C.

Match N°. 53237734. ENT. VAL D'HYERES 1 / E.S. TARENTAISE1. Se joue à MONTAGNOLE.

### D.3. POULE D. JEUDI 29/05/2025.

Match N°. 53272086. ENT. BASSE MAURIENNE 1 / F.C. ST BALDOPH 1. **Se joue à 14H00.**

## FORFAIT J 08 du 25/05

Match N°. 53237627. CHAMBERY SPORT 73 / ENT F.C. MAURIENNE 2. (DEUXIEME forfait). Il y aura des frais KM. L'équipe visiteuse c'est déplacé au match aller.



# Foot SAVOIE

PV N° 722 du 28 mai 2025



Réunion du Lundi 26 mai 2025

## INFO CLUBS

- Nous présentons nos excuses aux clubs de CHALLES S.F. pour le déplacement à LAISSAUD à la suite de l'inscription au PV de la semaine dernière, par erreur de la part du responsable de la commission U13.
- Les matchs sur le site en date des :  
**28 / 29 / 30 JUIN NE SONT PAS A JOUER.**
- • Une journée optionnelle vous est proposée pour le samedi 31 mai,
- **ATTENTION WEEK PROLONGER assurez-vous d'avoir l'effectif suffisant pour vous inscrire !!!**
- Nous vous souhaitons de bons tournois sur vos futurs week-ends avant de bonnes vacances bien méritées.

## FEUILLE DE MATCH NON RECU

FEUILLE DES MATCHS EN RETARD JOUER LE 10/05/25 NON RECU POUR LA J6.

- **D2 POULE B**
  - C.S.F. 4 contre C.S. BELLEY 4 J6





# Foot SAVOIE

PV N° 722 du 28 mai 2025



**U11**

**Fabien FONTAINE**

Lundi 26 mai 2025

**Documents non saisis sur le FAL – Plateaux J4 du 5 avril 2025**

*Les clubs suivants sont amendés de 35 euros pour document non parvenu au district :*

D2/D3

- CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL 3 (feuille d'effectif)
- AIX F.C. 3 ET 4 (feuille d'effectif)
- UNION SPORTIVE CULOZ GRAND COLOMBIER 1 (feuille d'effectif)
- AIX F.C. 5 (feuille d'effectif)
- AIX F.C. 6 (feuille d'effectif)
- ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE 1 ET 2 (feuille d'effectif)
- F.C. LA ROCHELLE 1 ET 2 (feuille d'effectif)
- US MODANE (feuille de critérium)

**Documents non saisis sur le FAL – Plateaux J5 du 12 avril 2025**

D1

- CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL 2 (feuille d'effectif)
- CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL 1 (feuille d'effectif)

D2/D3

- FC CHAMBOTTE F (feuille d'effectif)
- CA YENNE 1 ET 2 (feuille d'effectif ET de critérium)
- CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL 4 (feuille d'effectif)
- AS UGINE 1 ET 2 (feuille d'effectif)
- A.S. MONT JOVET BOZEL 1 (feuille d'effectif ET de critérium)
- FC T MICHEL (feuille d'effectif ET de critérium)
- FC LA ROCHELLE 1 ET 2 (feuille d'effectif)
- US MODANE (feuille de critérium)
- AIX FC 6 (feuille d'effectif)
- UNION SPORTIVE CULOZ GRAND COLOMBIER 1 (feuille d'effectif)

**DERNIER DÉLAI : Retour des documents manquants sur le FAL avant le lundi 02 juin 2025 sous peine d'amende de 35 euros.**

**Documents non saisis sur le FAL – Plateaux J7 du 17 mai 2025**



# Foot SAVOIE

PV N° 722 du 28 mai 2025



D1

- CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL 2 (feuille d'effectif)
- CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL 1 (feuille d'effectif)
- FC CHAMBOTTE 1 (feuille d'effectif)

D2/D3

- UNION SPORTIVE CULOZ GRAND COLOMBIER 1 (feuille de critérium et feuille d'effectif)
- CA YENNE 1 ET 2 (feuille d'effectif)
- GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD 2 (feuille d'effectif)
- FC CHAMBOTTE 2 et 3 (feuille d'effectif)
- CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL 4 (feuille d'effectif)
- FC ST MICHEL (feuille d'effectif)
- FC LA ROCHE 1 ET 2 (feuille d'effectif)
- FC VILLARGONDAN / ST JULIEN (feuille d'effectif)
- US GRIGNON 1 et 2 (feuille d'effectif)
- US MODANE (feuille d'effectif)
- U.S. GRAND MONT LA BATHIE 1 (feuille d'effectif)
- A.S. MONT JOVET BOZEL 1 (feuille d'effectif)
- AIX FC 5 (feuille de critérium et feuille d'effectif)
- AIX FC 6 (feuille d'effectif)
- FC CHAMBOTTE 4 (feuille d'effectif)

**Retour des documents manquants sur le FAL avant le lundi 02 juin 2025 sous peine d'amende de 35 euros.**

## Commission Football Animation

Rappel F.A.L. (accessible via Footclubs) :

**Les clubs « accueil » doivent identifier (cocher) dans le logiciel :**

- Les équipes présentes
- Les équipes absentes ayant prévenu
- Les équipes absentes sans prévenir (**amende de 35€**)

**Les clubs qui ne déposeront pas les feuilles de plateaux seront amendés de 35€**



# Foot SAVOIE

PV N° 722 du 28 mai 2025



**U6/U7** Edouard FROGER

Mercredi 28 mai 2025

**U7 : Feuille(s) de plateau manquante(s) :**

Amendes à partir du mercredi 04/06/2025 :

UNIQUEMENT LES SITES AVEC FEUILLE MANQUANTE

<input type="checkbox"/>	Journée	Secteur	Poule	Site	Organisateur	Feuille de plateau
<input type="checkbox"/>	Journée 3 - 17/05/2025	POULE U7	UNIQUE	SITE 1	542485 - U.S. MODANE	
<input type="checkbox"/>	Journée 3 - 17/05/2025	POULE U7	UNIQUE	SITE 2	551005 - F. C. CHAMBOTTE	
<input type="checkbox"/>	Journée 3 - 17/05/2025	POULE U7	UNIQUE	SITE 3	532826 - F.C. ST BALDOPH	
<input type="checkbox"/>	Journée 3 - 17/05/2025	POULE U7	UNIQUE	SITE 4	514438 - C.A. YENNOIS	

**U6 : Feuille(s) de plateau manquante(s) :**

Amendes à partir du mercredi 11/06/2025 :

UNIQUEMENT LES SITES AVEC FEUILLE MANQUANTE

<input type="checkbox"/>	Journée	Secteur	Poule	Site	Organisateur	Feuille de plateau
<input type="checkbox"/>	Journée 3 - 24/05/2025	POULE U6	UNIQUE	SITE 1	504396 - COGNIN SP.	
<input type="checkbox"/>	Journée 3 - 24/05/2025	POULE U6	UNIQUE	SITE 2	516406 - ST PIERRE SPORT FOOTBALL	

**La Journée Nationale des Débutants (U6/U7) est programmée le samedi 14 juin prochain :**

- à AIME (FCHT) pour les clubs du secteur Est (créneau 10H30 / 15H00)
- à DRUMETTAZ-CLARAFOND (ESDM) pour les clubs du secteur Ouest
  - créneau 10H00 – 12H30 au choix
  - créneau 14H00 – 16H30 au choix

Les formulaires d'inscriptions vous seront transmis fin mai – début juin.



PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL  
SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE

UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION  
LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION

450, Avenue de Chambéry – 73230 ST ALBAN LEYSSE  
Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr





# Foot SAVOIE

PV N° 722 du 28 mai 2025



## COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Lundi 26 mai 2025

### CHAMPIONNAT BI-DEPARTEMENTAL FUTSAL 2025

### LISTE DEFINITIVE DES EQUIPES INSCRITES POUR LE CHAMPIONNAT 2024/2025

#### POUR LE 73 :

ASSOCIATION FUTSAL ROCHEtte OLYMPIQUE 2  
FUTSAL BOURGET UNITED 1  
U S CHARTREUSE GUIERS 1  
FUTSAL K-PUC 1 MONTMELIAN  
ASSOCIATION SAVOYARDE FUTSAL MOUTIERS

#### POUR LE 74 :

THONON LES BAINS  
CLUSES BONNEVILLE FORON 74  
F C VERMILLON

### **NOTES AUX CLUBS**

Réception mail des clubs de **FUTSAL BOURGET UNITED**, **US CHARTREUSE GUIERS**, **CLUSES BONNEVILLE FORON 74** demandant une entrevue avec le Président du District de Savoie.

**Réponse :** L'entrevue aura lieu le lundi 2 juin 2025 à 17H30 au district de Savoie de Football 2ème étage.  
Merci de prendre bonne note de cette date.





# Foot SAVOIE

PV N° 722 du 28 mai 2025



## COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Président : Jérôme SPADA 06.76.04.25.57

Membres : Ghislaine RAYNAL, Patrick JANET

Réunion du lundi 26 mai 2025

Présents : Jérôme SPADA, Patrick JANET, Ghislaine RAYNAL

## COUPE DE FRANCE 2025-2026 ENGAGEMENTS

**La Commission Régionale des Coupes informe de l'ouverture via [FOOTCLUBS](#) des engagements pour l'édition 2025/2026 de la Coupe de France (seniors libres).**

► **Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant OBLIGATOIREMENT leur accord.**

Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord avant le 15 juin 2025 et bien vérifier ensuite que le statut « pré-engagé » n'apparaît plus.

Si votre engagement a été effectué correctement, le statut « engagé » doit s'afficher.

► **Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé la saison 2024/2025,**

vous devez vous inscrire via le menu :

« Epreuves (Championnats & Coupes) – Compétitions officielles » puis « Nouvel engagement (+) » puis « Fédération Française de Football ».

Cliquez ensuite sur la compétition pour laquelle vous souhaitez engager une équipe puis cliquez sur « Etape suivante ». Enfin, renseignez les éléments demandés (choix de l'équipe, de l'installation sportive et désidératas) puis validez l'ensemble de vos actions.

La date limite d'engagement est fixée au 15 juin 2025 (dernier délai)

**Droits d'engagement : 52 Euros**



# Foot SAVOIE

PV N° 722 du 28 mai 2025



## FINALE DES COUPES

(sous réserve de toutes réclamations en cours)

Voici les clubs finalistes

**Le jeudi 29 mai 2025 (ascension) à la Motte Servolex**

les horaires de rdv vous seront transmis pour les techniciens

### ***U13 PIGNIER***

GJ SAVOYARDE  
CHAMBERY SAVOIE FOOT  
ES TARENTAISE  
AIX FC

### ***U13 SERALINI***

LA BATHIE  
DOMESSIN  
LA ROCHELLE  
VAL D'HYERES

### ***U11 CREDIT AGRICOLE***

CHAMBERY SAVOIE FOOT  
AIX FC  
FC NIVOLET  
ES DRUMETTAZ MOUXY

**Le samedi 31 mai 2025 à Mercury**

### ***CORTADE***

**18h00**

AIGUEBELLE 1 - MONTMELIAN AF 1

### ***RAFFIN***

**15h00**

MONTMELIAN AF 2 - LA RAVOIRE US 2

### ***FEMININES A 8***

**10h30**

ENT APCR/LE BOURGET - ST REMY 1



# Foot SAVOIE

PV N° 722 du 28 mai 2025



## ***FEMININES U18 A 11***

**13h00**

CHAMBERY SAVOIE FOOT

-

FC LA ROCHE

Le samedi 7 juin 2025 à l'Es Tarentaise

## ***U20 TRIQUET***

**13h00**

FC ST BALDOPH

-

FC B.E MERCURY

## ***U17 TRONCY***

**18h00**

FCHT

-

AIX FC

## ***U15 PILLET***

**15h30**

FC NIVOLET 2

vs

US LA MOTTE SERVOLEX

## ***U15 A 8***

**11h00**

UGINE

vs

ALBERTVILLE





# Foot SAVOIE

PV N° 722 du 28 mai 2025



## FÉMININES SÉNIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52

Réunion du lundi 26 mai 2025

### COURRIERS REÇU

Reçu : Résultat du match N° 29203818

ENT F-CHAUTAGNE / ENT APCR-ESB

1 BUT 0 POINT / 6 BUTS 3 POINTS

Absence FMI reçu courrier de l'arbitre qui confirme le score - Mr GUENTRAH CHERIF

### CHAMPIONNES 2024 2025

Félicitations à L'ENT APCR-ESB qui a réussi une saison parfaite avec aucun match perdu après une belle « bataille » pour le titre avec l'US DOMESSIN

BRAVO aux 2 équipes et merci aux équipes de la poule pour leur sérieux. Rendez- vous pour la saison 25 / 26.

APCR-ESB a réussi déjà un doublé CHAMPIONNAT / COUPE FUTSAL et peut-être un triplé avec la COUPE FEMININES TROPHE 73 ???





# Foot SAVOIE

PV N° 722 du 28 mai 2025



## COMMISSION FAIR PLAY

M. MOREL-BIRON Francis 07 68 57 28 64

Réunion du 26 mai 2025

### CARTON BLEU

#### CHALLENGE DE LA SPORTIVITE CARTON BLEU 2024-2025

Les championnats se terminent.



**CARTON BLEU.**

Il est temps pour tous les clubs participants de remplir le formulaire

Pour les Séniors Masculin, Séniors Féminines et U20 tenir compte de toute la saison.

Pour les U17 et U15, tenir compte de la phase printemps. Si vous avez oublié de remplir le document automne, vous pouvez encore le faire.

Les dotations de ce challenge sont données en partenariat avec SPORT2000 et distribuées à l'assemblée générale de début de saison suivante.

Vous pouvez le télécharger avec le lien ci-dessous ou le retrouver sur le site du district.

<https://savoie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/106/2022/09/FEUILLE-CARTON-BLEU.pdf>

#### **CONSIGNES :**

- TOUT Ecrire en MAJUSCULE ET DE MANIERE LISIBLE
- Bien noter votre club, la catégorie et la poule
- Noter uniquement les clubs chez qui vous vous êtes déplacés
- Retourner ce document au secrétariat du district : [district@savoie.fff.fr](mailto:district@savoie.fff.fr)

Merci de le renvoyer rapidement et au plus tard le donner à l'assemblée générale de fin de saison.

Les équipes ne renvoyant pas ce formulaire ne pourront pas prétendre à dotation.

Les équipes ayant fait un forfait ne pourront pas prétendre à dotation, mais doivent quand même compléter le formulaire pour les autres clubs.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter :

**M. MOREL-BIRON Francis** au 07.68.57.28.64



# Foot SAVOIE

PV N° 722 du 28 mai 2025



## COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 21 mai 2025

### Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 - [jtranchant@savoie.fff.fr](mailto:jtranchant@savoie.fff.fr)

Edouard FROGER - CDFA : 06 10 56 18 18 - [efroger@savoie.fff.fr](mailto:efroger@savoie.fff.fr)

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - [dbilliet@savoie.fff.fr](mailto:dbilliet@savoie.fff.fr)

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

### Membres de la Commission Technique :

Samir ALKACHEV - Benjamin ALLART - Abdessalem ARAFA - Abdelouahab BOUHABILA - Guillaume BRANDELY - Christian BROCHE - Thomas COSTE - Hugo COURNARIE - Philippe DHERBEYS - Rafik ES SLASSI - Olivier FRESCHI - Cédric GAUTHIER - Malorie GUETAZ - Titouan HELOIRE - Rony IORI - Jimmy JUGLARET - Roger KAPUNDJU - Benoit LAGARDE - Bertrand LECONTE - Jean Christophe LECOQ - Nicolas PANTEGHINI - Alain PAWELEC - Morgane PELLEGRIN - Marc ROULET - Romain VERGER.

### NOTE AUX CLUBS

#### Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin : [district@savoie.fff.fr](mailto:district@savoie.fff.fr)

#### Note aux clubs

### Nous vous remercions d'inscrire au maximum 2 candidats par club et par formation

#### Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
- Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venant d'autres structures. Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

### PRIORITÉ AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS

RAPPEL : Pour les candidats possédant une LICENCE DIRIGEANT un certificat médical pour LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE est OBLIGATOIRE, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

**Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boite mail du District.**



# Foot SAVOIE

PV N° 722 du 28 mai 2025



## FORMATIONS 2024 - 2025

### - Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 14 mai 2025 et samedi 14 juin 2025

Lieu : ALBERTVILLE

Coût : 120 €

#### Inscriptions reçues : 16

Adil BOUZALMAD - Dean PAJAJ - Damien BURLET (UO ALBERTVILLE)

Bastien SLOSSE - Eléa BRIOT (AIX FC)

Maxime MATHION (US LA MOTTE SERVOLEX)

David BOTTOLI (ENT F CHAUTAGNE)

Corentin LAMBERT (JS CHAMBERIENNE)

Théo MOLLIER BILLET - Robin NANTET (AS UGINE)

Cédric CHARTRAIN (FC MERCURY)

Mickael CASEIRO DOS SANTOS (CS AMPHION PUBLIER 74)

Cyril GERMAIN (FC CHAMBOTTE)

Yannis SOLTANE (ENT DRUMETTAZ MOUXY)

Abdelkader BOUMENAD (FC PONT DE CLAIX 38)

Damien MAUREL (JONQUILLE S REIGNIER 74)

**Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 5 mai 2025.**

### - Attestation Fédérale « FUTNET » - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 12 avril 2025

Lieu : à définir

Coût : 60 €

**FORMATION REPORTÉE (date communiquée dès que possible)**

Inscription reçue : 0

## CERTIFICATIONS 2024 - 2025

### Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 22 mai 2025

Lieu : LE PONT DE BEAUVOISIN

Coût : 70 €

#### Inscription reçue : 3

Luc THOMASSON (ETS CERNEX 74)

Jacques BOUJON (THONON EVIAN 74)

Andréa SALERNO (US ANNECY LE VIEUX74)

**Les convocations et les thèmes à étudier ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 15 avril 2025.**

### Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : lundi 2 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €



# Foot SAVOIE



PV N° 722 du 28 mai 2025

**Inscription reçue : 1**

**Candidat non prioritaire car hors département**

EL AMIAR (ES SEYNOD 74)

**Certification CFF4 - MAXIMUM 4 candidats**

**Date** : jeudi 19 juin 2025

**Lieu** : à définir

**Coût** : 70 €

**Inscriptions reçues : 2**

**Candidat non prioritaire car hors département**

David BEQUIE (RIVES SP 38)

Yoann DECOURT (ES BOULIEU LES ANNONAY 07)





# Foot SAVOIE

PV N° 722 du 28 mai 2025



## COMMISSION DES RÈGLEMENTS

Président : René SAILÉ

Réunion du 26 mai 2025

Président : M. René SAILÉ, Port : 07 84 71 06 82

Membre : M. Patrick JANET, Port : 06 64 26 44 76

M. Jean Marc GUICHARD

Présents : Patrick JANET, René SAILÉ

Excusé : Jean Marc GUICHARD.

## RÉSERVE D'AVANT MATCH

Dossier N° 31 : match numéro 28650242 La MOTTE 2 – UGINE Séniors D2 du 18 mai 2025

Dossier N° 33 : match numéro 2 53223332 CSF 2 - NIVOLET 2 U15 D1 du 18 mai 2025

## RÉCLAMATION D'APRES MATCH

Dossier N° 32 : match numéro 28650242 La MOTTE 2 – UGINE Séniors D2 du 18 mai 2025

## DÉCISIONS

Dossier N° 31 : match numéro 28650242 La MOTTE 2 – UGINE Séniors D2 du 18 mai 2025

Réclamation du club d'UGINE concernant la participation d'un joueur 'Supérieur' alors que leur équipe supérieure ne joue pas

Réclamation recevable

Après consultation de la feuille de la feuille de match de l'équipe supérieure de la MOTTE (U SPONT - la motte du 11 mai) -, l'équipe 2 de LA MOTTE est en conformité avec l'article 7.3.1 des règlements sportifs du district.

Par ces motifs la Commission des Règlements :

- *rejette la réclamation comme non fondée*

- le résultat du match :

US LA MOTTE 2 : 4 buts, 3 pts

CA YENNE : 1 but, 0 pt

- transmet à la Commission compétente pour homologation

Dossier N° 32 : match numéro 28650242 La MOTTE 2 – UGINE Séniors D2 du 18 mai 2025



# Foot SAVOIE

PV N° 722 du 28 mai 2025



Décision paraîtra sur un prochain PV

**Dossier N° 33 :** match numéro 2 53223332 CSF 2 - NIVOLET 2 U15 D1 du 18 mai 2025

Réclamation du club de NIVOLET 2 concernant la participation de plus de 3 joueurs U13 alors que le règlement n'en autorise que 3

Réclamation recevable

Après vérification du fichier des licences, le club du CSF a fait participer plus de 3 joueurs U13 à cette rencontre.

Par conséquent, l'équipe du CSF 2 est en infraction vis-à-vis de l'article 168 des R.G. de la fff .

Par ces motifs, la Commission des Règlements

- décide *match perdu par pénalité à CSF2*

- le résultat du match :

CSF 2 :	0 but,	(-1pt)
NIVOLET 2 :	2 buts,	3 pts

- remboursement des frais d'appui par CSF 2, 30 euros

- transmet à la Commission compétente pour homologation

## COMMISSION D'APPEL EN MATIERE DISCIPLINAIRE

Président : Fabien FONTAINE

Lundi 26 mai 2025

## COURRIER CLUB

Courrier reçu de l'US LA RAVOIRE concernant leur désaccord et leur demande de revoir la décision prise.

Nous vous informons que la décision prise lors de la commission du 05 mai 2025 est définitive et qu'il n'y aura pas de réouverture du dossier. Les voies de recours vont ont été notifiées dans la décision rendue par la commission parue dans le procès-verbal n°719 du 7 mai 2025.

Le Président  
Fabien FONTAINE



# Foot SAVOIE

PV N° 722 du 28 mai 2025



## COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

## RESPECTONS NOS ARBITRES

*Sans arbitre pas de match*

[arbitres@savoie.fff.fr](mailto:arbitres@savoie.fff.fr)

Réunion CDA SAVOIE du -26 mai 2025

La CDA

Présents: Mrs Daniel DESMARIEUX, Gérard SOTO, Alphonse LOMBARD, Jacky MESTACH, Emmanuel BONTRON,  
Excusés : Mrs Evan BONTRON, Luc ALIX, Christophe DUPAYS,

### **COURRIERS, MAIRS**

#### Mail, Courrier Arbitre

- M. Bilel CHAFAI (FC MERCURY), diplôme Citoyen Sauveteur – PSC
- M. Esat ILDIRIM (CSF), raison d'indisponibilité à arbitrer le week-end passé (le 25/05/25)
- M. Nathan VANDURME (C A M), indisponibilité à arbitrer jusqu'au 30/05/25 (avec certificat médical)

#### Mail, Courrier Observateur/Accompagnateur

- M. Michel CHEVALLIER contrôle de M. Makan FOFANA (C A M) du 17/05/25
- M. Jean-Pierre BUTEL accompagnement de M . Mendy KEITA (TARENTAISE) du 18/05/25

#### Mail, Courrier Club:

- Club d'APREMONT, demande sur sa situation du nombre de mutation sur la saison prochaine 2025/2026
- Club de CHARTREUSE GUIERS, demande de vérification de décompte de cartons rouges

#### Mail, Courrier CDA/LIGUE/ FFF :

- M. Antony GAUTIER (Directeur de l'Arbitrage) courrier sur le plan fédéral de développement de l'arbitrage



# Foot SAVOIE

PV N° 722 du 28 mai 2025



## INDISPONIBILITES ARBITRES

***Mesdames, Messieurs les responsables 'Référent Arbitre' des clubs.  
Vous trouverez ci-joint la liste des arbitres indisponible sur les week-ends***

### INDISPONIBILITES DU 24 – 25 MAI 2025

MARTIN Guillaume Indisponible du 29/05/2025 au 02/06/2025 Congés  
SOLTYSIAK Jerome Indisponible du 31/05/2025 au 01/06/2025 Raison professionnelle  
FOUCAUD Alexandre Indisponible du 27/04/2025 au 01/08/2025 Arrêt ou année sabbatique  
LECORNE Cedric Indisponible le 01/06/2025 Congés  
CHAMMY Jamal Indisponible le 31/05/2025 de 07H30 à 14H Raison professionnelle  
et le 01/06/2025 01/06/2025 Convenance personnelle  
BELAROUCI Ismael Indisponible le 01/06/2025 01/06/2025 Raison professionnelle  
OUMOURI Ibrahim Indisponible du 21/05/2025 au 01/06/2025 Raison personnelle  
PERROUSE Jean Francois Indisponible du 23/03/2025 au 31/07/2025 Arrêt ou année sabbatique  
CABY Laurent Indisponible du 30/05/2025 au 30/06/2025 Raison professionnelle  
BEKSAS Aissa Indisponible 14/09/2024 31/05/2025 Samedi de 07H30 à 18H Convenance personnelle  
VAREILLE Julien Indisponible du 12/10/2024 au 28/06/2025 Samedi Raison professionnelle  
LAMBERLIN Yann Indisponible du 24/05/2025 au 01/06/2025 Samedi de 07H30 à 23H30 Autre désignation (Futsal, Beach soccer, Tournoi...)  
YILDIRIM Esat Indisponible du 15/03/2025 au 14/03/2026 Samedi Raison professionnelle  
ROIGNAU Dylan Indisponible du 03/05/2025 au 20/10/2025 Raison professionnelle  
KOCA Tolgahan Indisponible du 29/05/2025 au 02/06/2025 Convenance personnelle  
AYDOGAN Yasin Indisponible du 07/04/2025 au 31/07/2025 Raison professionnelle  
MOUNIB Abdel Halim Indisponible du 09/05/2025 au 30/06/2025 Raison professionnelle  
ANLI Nauram Indisponible du 06/05/2025 au 27/07/2025 Convenance personnelle  
RAPHAEL Bryan Indisponible du 19/04/2025 au 28/07/2025 Raison professionnelle ou scolaire  
PESENTI Alexis Indisponible du 01/06/2025 au 02/06/2025 Convenance personnelle  
DONNEAUD Gregoire Indisponible le 01/06/2025 de 13H à 23H30 Convenance personnelle  
COUX Mathis Indisponible du 15/04/2025 au 30/06/2025 Arrêt ou année sabbatique  
PAROLINI Angelo Indisponible du 24/05/2025 au 21/06/2025 Stage (en France ou à l'étranger)  
AIT KHOUYA Ilyes Indisponible du 29/05/2025 au 13/06/2025 Convenance personnelle  
PAINDAVOINE Mateo Indisponible le 31/05/2025 Convenance personnelle  
MOREL Paul Indisponible le 31/05/2025 Convenance personnelle  
LEFEBVRE Remi Indisponible du 19/05/2025 au 08/07/2025 Raison personnelle  
CHATTEL Enzo Indisponible du 30/05/2025 au 12/06/2025 le Samedi Autre désignation (Futsal, Beach soccer, Tournoi...)  
KHAJOU Ali Indisponible du 25/05/2025 au 01/06/2025 le Dimanche Raison scolaire  
FATNI Khalil Indisponible du 06/02/2025 au 31/08/2025 le Dimanche Raison scolaire  
TASSART Benoit Indisponible du 01/06/2025 au 26/07/2025 Congés  
ROUX GARCIA Nils Indisponible du 01/03/2025 au 30/06/2025 le Samedi Convenance personnelle  
DUPAYS Christophe Indisponible le 31/05/2025 Convenance personnelle  
TISSOT Cyril Indisponible du 18/05/2025 au 10/06/2025 Raison scolaire  
HALADJIAN Emeric Indisponible le 15/08/2024 Raison scolaire  
HAMADI Ismael Indisponible du 30/05/2025 au 01/06/2025 Raison scolaire  
MILLIEX Shaina Indisponible du 30/05/2025 au 02/06/2025 Dimanche Convenance personnelle  
FAOUZI Youssef Indisponible du 18/02/2025 au 10/07/2025 Raison professionnelle



# Foot SAVOIE

PV N° 722 du 28 mai 2025



## NOTE AUX ARBITRES et REFERENTS CLUBS en ARBITRAGE

### DMA 2025/2026

Les examens médicaux peuvent être effectués à partir du **1<sup>er</sup> avril** pour la saison suivante.

La modification la plus importante concerne les arbitres de **35 ans et plus** qui lors de leur visite chez le cardiologue tous les 5 ans n'auront plus un test d'effort systématique **mais devront avoir fait préalablement une prise de sang pour un bilan biologique.**

A cet effet, vous trouverez ci-joint une information de la Commission Régionale Médicale à diffuser aux arbitres.

Concernant les questionnaires médicaux type Qs sport, la direction médicale de la FFF nous a précisé que la validation juridique devait se faire uniquement par la demande de licence et validation ou non de la case avez-vous répondu non à toutes les questions, ceci étant à contrôler sur foot 2000.

#### **Modification du formulaire Dossier Médical Arbitre 2025-2026**

Le DMA a été modifié dans sa présentation et des changements ont également été effectués sur le fond.

Les informations pratiques figurent toutes en page 1 de la notice explicative DMA mais nous souhaitons attirer votre attention sur les points suivants :

##### **A partir de 35 ans**

- Un DMA devra être fourni tous les ans ;
- Tous les 5 ans un bilan cardiologique devra être effectué chez un cardiologue en lui apportant les résultats d'un bilan biologique des facteurs de risque cardiovasculaire (recherche de glycémie, bilan cholestérol) que vous aurez réalisé **AVANT** la consultation chez le cardiologue (demandé par le médecin traitant au préalable).  
Nous vous conseillons donc d'anticiper sur la prise de rendez-vous chez le cardiologue plusieurs mois avant de refaire le DMA ;
- L'épreuve d'effort n'est plus obligatoire. **Seul le cardiologue** décidera des examens complémentaires cardiaques qui seront éventuellement à prévoir.

Pensez également à bien compléter et signer le consentement au traitement des données en bas de la page 3.

*La Commission Régionale Médicale.*

#### **EXEMPLAIRE DOSSIER MEDICAL 2025 / 2026**

Joint sur l'annexe du DISTRICT



# Foot SAVOIE

PV N° 722 du 28 mai 2025



## COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du lundi 26 mai 2025

Présents : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET – Sophie LEFEVRE

Présents non élus : Pierrette CATANIA – Mohamed DAIF – Sandra FONTI - Francis MOREL-BIRON

## INFORMATION AUX CLUBS

Les procès-verbaux et relevés de décisions de la commission sont consultables en version intégrale sur FOOTCLUBS, onglet "organisation/procès-verbaux".

## INFORMATION AUX ARBITRES

La commission de discipline déplore l'absence de l'arbitre à une convocation notamment lorsqu'il décide d'arrêter le match ou bien pour explications sur des faits graves.

## POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

*Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.*

Le Président de la Commission de Discipline,  
Pascal ELHOMBRE

La Secrétaire de la Commission de Discipline,  
Pierrette CATANIA

## IMPORTANT

**La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.**

**Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.**



# Foot SAVOIE



PV N° 722 du 28 mai 2025

**IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendra 35€ par personne absente.**

**IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club et signé obligatoirement, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.**

**IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.**

## POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

## POUR INFORMATION

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

Commission de Discipline du 26 mai 2025 - Extraction des sanctions suspensions fermes						
Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
26/05/2025	D3	Joueur	A.S. BRISON ST INNOCENT	27/04/2025	8 MF dont Auto + 1 MF par révoc sursis ou IF	28/04/2025
26/05/2025	D3	Joueur	A.S. BRISON ST INNOCENT	27/04/2025	6 MF dont Auto	28/04/2025
26/05/2025	D3	Joueur	A.S. BRISON ST INNOCENT	18/05/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/06/2025
26/05/2025	D2	Joueur	A.S. CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC	18/05/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/06/2025
26/05/2025	D2	Joueur	A.S. CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC	18/05/2025	3 MF dont Auto	19/05/2025
26/05/2025	D2	Joueur	A.S. D'UGINE	18/05/2025	2 MF dont Auto	19/05/2025
26/05/2025	D4	Joueur	ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE	18/05/2025	Auto suffisant	19/05/2025
26/05/2025	Cadets U17 D2	Joueur	C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE	17/05/2025	6 MF dont Auto + 1 match avec sursis	18/05/2025
26/05/2025	D2	Joueur	C.A. YENNOIS	18/05/2025	3 MF dont Auto	19/05/2025
26/05/2025	D4	Joueur	C.A. YENNOIS	18/05/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/06/2025



# Foot SAVOIE



PV N° 722 du 28 mai 2025

26/05/2025	D3	Joueur	CHALLES S.F.	18/05/2025	1 Match Ferme par révoc sursis	02/06/2025
26/05/2025	D3	Joueur	CHALLES S.F.	18/05/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/06/2025
26/05/2025	U20 DISTRICT	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	17/05/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/06/2025
26/05/2025	U20 DISTRICT	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	17/05/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/06/2025
26/05/2025	D5	Joueur	COGNIN SP.	18/05/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/06/2025
26/05/2025	D2	Joueur	ENT. FOOTBALL CHAUTAGNE	18/05/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/06/2025
26/05/2025	Cadets U17 D2	Joueur	ENT. FOOTBALL CHAUTAGNE	17/05/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/06/2025
26/05/2025	D2	Joueur	ENT. FOOTBALL CHAUTAGNE	18/05/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/06/2025
26/05/2025	Minimes U15 D1	Joueur	ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY	18/05/2025	3 MF dont Auto + 1 match avec sursis	19/05/2025
26/05/2025	D3	Joueur	ET.S. LE BOURGET DU LAC	18/05/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/06/2025
26/05/2025	Cadets U17 D2	Joueur	F. C. CHAMBOTTE	17/05/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/06/2025
26/05/2025	Cadets U17 D2	Joueur	F. C. CHAMBOTTE	17/05/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/06/2025
26/05/2025	D3	Joueur	F. C. CHAMBOTTE	18/05/2025	2 MF dont Auto	19/05/2025
26/05/2025	D1	Joueur	F. C. CHAMBOTTE	18/05/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/06/2025
26/05/2025	D4	Joueur	F.C. DU NIVOLET	18/05/2025	2 MF dont Auto+1MF par révoc sursis ou IF	19/05/2025
26/05/2025	Cadets U17 D1	Joueur	F.C. DU NIVOLET	17/05/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/06/2025
26/05/2025	Minimes U15 D1	Joueur	F.C. DU NIVOLET	18/05/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/06/2025
26/05/2025	D3	Joueur	F.C. LA ROCHELLE	18/05/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/06/2025
26/05/2025	Cadets U17 D2	Joueur	F.C. ST BALDOPH	17/05/2025	3 MF dont Auto + 1 match par révoc sursis ou IF	18/05/2025
26/05/2025	D3	Joueur	F.C. ST BALDOPH	27/04/2025	2 Matches Fermes	02/06/2025
26/05/2025	D3	Joueur	F.C. ST BALDOPH	27/04/2025	15 Matchs Fermes dont Auto	28/04/2025
26/05/2025	D1	Joueur	FC DE HAUTE TARENTAISE	18/05/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/06/2025
26/05/2025	Minimes U15 D2	Joueur	GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD	18/05/2025	4 MF dont Auto	19/05/2025



# Foot SAVOIE



PV N° 722 du 28 mai 2025

26/05/2025	Cadets U17 D1	Joueur	GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE	17/05/2025	Auto + 1 match avec sursis	18/05/2025
26/05/2025	D1	Joueur	MONTMELIAN A.	11/05/2025	Auto + 1 MF par révoc sursis ou IF	12/05/2025
26/05/2025	D1	Joueur	ST PIERRE SPORT FOOTBALL	18/05/2025	3 MF dont Auto + 1 match par révoc sursis ou IF	18/05/2025
26/05/2025	D4	Joueur	ST PIERRE SPORT FOOTBALL	18/05/2025	3 MF dont Auto	19/05/2025
26/05/2025	D4	Joueur	U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE	18/05/2025	3 MF dont Auto + 1 match avec sursis	19/05/2025
26/05/2025	D4	Joueur	U.S. CHARTREUSE GUIERS	18/05/2025	2 MF dont Auto	19/05/2025
26/05/2025	D4	Joueur	U.S. CHARTREUSE GUIERS	18/05/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/06/2025
26/05/2025	D4	Joueur	U.S. CHARTREUSE GUIERS	18/05/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/06/2025
26/05/2025	Cadets U17 D1	Joueur	U.S. CHARTREUSE GUIERS	17/05/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/06/2025
26/05/2025	D3	Joueur	U.S. DOMESSIN	18/05/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/06/2025
26/05/2025	Cadets U17 D2	Joueur	U.S. DOMESSIN	17/05/2025	3 MF dont Auto + 1 match par révoc sursis ou IF	18/05/2025
26/05/2025	D3	Joueur	U.S. GRIGNON	18/05/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/06/2025
26/05/2025	D2	Joueur	U.S. LA MOTTE SERVOLEX	18/05/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/06/2025
26/05/2025	D2	Joueur	U.S. LA MOTTE SERVOLEX	18/05/2025	1 Match Ferme par révoc sursis	02/06/2025
26/05/2025	D4	Joueur	U.S. LA MOTTE SERVOLEX	18/05/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/06/2025
26/05/2025	Cadets U17 D2	Entraîneur	U.S. LA RAVOIRE	17/05/2025	3 MF dont Auto	18/05/2025
26/05/2025	Cadets U17 D1	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	17/05/2025	7 MF dont Auto + 1 match avec sursis	18/05/2025
26/05/2025	Minimes U15 D2	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	18/05/2025	2 MF dont Auto	19/05/2025
26/05/2025	Cadets U17 D2	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	17/05/2025	Auto suffisant	18/05/2025
26/05/2025	D1	Joueur	U.S.C. AIGUEBELLE	18/05/2025	3 MF dont Auto	19/05/2025



# Foot SAVOIE

PV N° 722 du 28 mai 2025



## ANNEXES

- Rencontres
- Amendes
- Lutte contre la violence : Décision de justice.
- Exemplaire dossier médical 2025 / 2026

